

Aux parents d'élèves du collège de l'Isle

Une réforme doit affecter dès la rentrée 2016 l'ensemble du collège. Cette réforme est complexe aussi bien dans sa compréhension que dans sa mise en œuvre. Nous souhaitons par cette lettre expliquer la grève du 19 mai et les inquiétudes d'une grande partie de la communauté éducative.

Les informations données ci-dessous pour les horaires sont à comprendre par semaine et par élève.

A l'heure actuelle **un collégien bénéficie sur l'ensemble de sa scolarité de 108h30 de cours** hebdomadaire (si on additionne une semaine de 6ème, une semaine de 5^{ème}, ...) dont 2h d'accompagnement personnalisé en 6ème et 4h de projets en 5ème/4ème qui sont, dans notre établissement, affectés à des disciplines. **Il reste donc encore 102h30 pour les différentes disciplines.**

Avec la réforme **un collégien ne bénéficiera plus sur l'ensemble de sa scolarité que de 104h de cours** dont 15h d'accompagnement personnalisé et d'EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires). **Il restera donc 89h pour les différentes disciplines.**

Comment cela est-il possible alors que le ministère nous annonce différentes nouveautés (LV2 dès la 5ème, Sciences Physique en 6ème, EPI) ? Il s'avère que les actuels accompagnements personnalisés, les actuels projets de même que les nouveaux accompagnements personnalisés et les EPI seront pris sur les horaires des disciplines.

Il incombera aux collèges de déterminer les matières dans lesquelles ces 4h (3 en 6^o) seront ponctionnées.

Que sont les EPI ? ...

En l'état actuel des choses, le projet est trop flou pour qu'on puisse expliquer. Cependant nous sommes inquiets car ce dispositif ressemble fortement aux IDD qui ont été abandonnés dans de nombreux établissements car peu efficaces.

Nous ne savons rien d'autre si ce n'est que cela se fera au détriment des heures disciplinaires.

Nous refusons de perdre des heures disciplinaires d'autant plus que les modalités ne sont pas assez précises.

Qu'en est-il du latin ou du grec ?

Les heures allouées jusque-là à ces matières se rajoutaient aux 108h30 évoquées plus haut, elles étaient destinées aux élèves volontaires et ces enseignements étaient ouverts à tous. Avec la réforme ces heures devraient être supprimées, le latin et le grec n'étant plus étudiés que dans le cadre des EPI et pendant les heures de français (perte d'heures au détriment du programme de lettres).

Le but annoncé est l'ouverture du latin et grec à tous les élèves. Avec le système des EPI, seule une partie des élèves seront concernés, s'ils le choisissent. L'enseignement sera plus axé vers la civilisation que vers l'enseignement de la grammaire des langues anciennes

Nous demandons le maintien de l'enseignement des langues anciennes au minimum dans les conditions actuelles.

Qu'en est-il des classes bi-langue ?

Dans le projet de réforme il est annoncé qu'elles ne sont pas supprimées mais destinées uniquement aux élèves ayant commencé une langue autre que l'anglais à l'école primaire. Il faut savoir que les professeurs d'école ayant une certification leur permettant d'enseigner une langue autre que l'anglais sont rares et que par exemple dans le département de l'Isère, c'est l'anglais qui est imposé dans les écoles primaires. On peut donc dire qu'il n'y aura plus de classe bi-langue dans le département.

Nous craignons la disparition à terme des langues les moins enseignées sur le territoire (allemand, italien,...).

Qu'en est-il de l'enseignement scientifique en 6^{ème} ?

Dans cette réforme, il y a apparition des sciences physiques en 6^{ème}, d'un enseignement transdisciplinaire SVT, Techno et sciences physiques de 4h/élève par semaine.

Les modalités ne sont pas clairement définies pour le moment : quelle répartition entre les matières ? Entre les enseignants ?

L'objectif n'est-il pas de fusionner à terme ces matières ?

Nous craignons également la généralisation de ce dispositif aux autres niveaux du collège.

Qu'en est-il des SOS, aides aux devoirs, clubs, ateliers ? ...

Parallèlement à cette réforme, nous perdons les heures d'accompagnement éducatif l'année prochaine ce qui aura pour conséquence la disparition des SOS, clubs, ... Tout ce qui permettait d'aider les élèves en difficultés, l'ouverture culturelle et l'intégration des élèves.

A l'heure où l'on cherche à individualiser les parcours, nous déplorons la perte d'heures le permettant.

L'autonomie grandissante des établissements ne garantit plus le même enseignement ni l'égalité de l'accès à l'enseignement pour chaque élève sur l'ensemble du territoire. Nous avons conscience de la nécessité d'une réforme mais pas celle-ci qui, en l'état, va à l'encontre des intérêts de l'élève.

- Nous refusons l'homogénéisation par le bas.
- Nous déplorons la perte croissante de l'individualisation des parcours.
- Nous sommes navrés de la rupture de l'égalité entre les collèges puisque les choix seront effectués localement.
- Nous dénonçons l'affaiblissement des savoirs dilués dans l'interdisciplinarité.
- Nous craignons la mutation néfaste du rôle des enseignants en animateurs et également celle de certains enseignants dont la spécificité disciplinaire va être diluée dans le côté polyvalent (par exemple l'enseignant d'éducation musicale qui devient enseignant d'arts au sens large...).
- Nous voulons combattre la démotivation chronique de certains élèves depuis l'école primaire.

Au final, nous craignons que toutes ces évolutions n'aboutissent à une ghettoïsation de l'enseignement public au bénéfice du privé qui aura plus de latitude pour préserver une individualisation des parcours.

Pour toutes ces raisons, nous serons en grève le mardi 19 Mai.

Pour plus de renseignement, nous vous invitons à consulter le site : <http://www.reformeducollege.fr/>